



NOTE SYNTHÉTIQUE – RPQS ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025

Conseil municipal – Septembre 2026

Le **Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement collectif (RPQS)** présente le bilan 2025 du service d'assainissement collectif de la Ville de Bollène. La compétence est exercée dans le cadre d'une délégation de service public confiée à **SUEZ Eau France**, dans le cadre d'un contrat d'affermage de 10 ans, du 1er juillet 2024 au 30 juin 2034.

Les chiffres essentiels

- **6 721 abonnés** au service en 2025, soit une baisse de **1,51 %** par rapport à 2024.
- **15 159 habitants desservis** par le réseau collectif.
- **99 076 mètres linéaires de réseaux** et **25 postes de relevage**.
- **2 stations d'épuration** : La Croisière (4 500 EH) et La Martinière (15 800 EH).
- **99 % de taux de desserte** par le réseau collectif.
- **98,6 % de conformité des performances des équipements d'épuration**.
- **100 % des boues évacuées** dans des filières conformes.

Les principaux enjeux

Le principal enjeu reste la **lutte contre les eaux claires parasites**, qui pénalisent le fonctionnement des réseaux et des stations d'épuration. Les investigations et travaux se sont poursuivis en 2025, notamment avec le renouvellement du réseau **rue Marcel Achard**.

Plusieurs opérations importantes ont également été réalisées : chemin de Grignan, avenue Sadi-Carnot, impasse de la Résistance, école Jean Giono et rue Marcel Achard, pour un montant significatif d'investissements.

Le nouveau contrat comprend par ailleurs des objectifs environnementaux : **réutilisation des eaux usées traitées (REUT)**, réduction des consommations d'eau potable et d'électricité et amélioration des performances du réseau. En 2025, la rémunération du délégataire liée à la performance s'est élevée à **35 893 € sur 50 000 € possibles**.

Prix et finances

Au 1er janvier 2026, le prix de l'assainissement est de **2,371 € TTC/m³**, sur la base d'une consommation de 120 m³.

La situation financière reste maîtrisée : **l'encours de dette s'élève à 1,177 M€ fin 2025**, en baisse de **10,56 %** sur un an.

Perspectives 2026

Les priorités sont :

- poursuivre la **réduction des eaux claires parasites** ;
- poursuivre les travaux et la désimperméabilisation ;
- améliorer la capacité de certains **postes de relevage** ;
- renouveler le **schéma directeur d'assainissement de la Croisière** ;
- étudier l'évolution de la **station de La Croisière**, compte tenu de l'augmentation des charges liées à la population et aux activités raccordées.

À retenir pour le Conseil municipal

Un service globalement performant et conforme, mais qui doit poursuivre ses investissements sur les réseaux vieillissants et la lutte contre les eaux claires parasites, tout en anticipant les besoins futurs de capacité de la station de La Croisière.

Reçu en Préfecture le :	13/01/2026
Affiché le :	
Notifié le :	
Exécutoire le :	